

Gland, le 10 novembre 2017

**Extrait de procès-verbal  
de la séance du Conseil communal  
du jeudi 9 novembre 2017**

Présidence : M. Patrick VALLAT

**LE CONSEIL COMMUNAL**

- vu le préavis municipal n° 31 relatif à une demande de crédit pour la création d'un chemin historique "Sur les terres du Baron Guiguer, du Château de Prangins à la Lignière";
- ouï le rapport de la Commission technique chargée d'étudier cet objet;
- considérant que cet objet a été porté à l'ordre du jour;

**décide**

d'ajouter un amendement, point II., soit :

- I. d'accorder un crédit de CHF 90'000.-;
- II. *en cas de refus du Conseil communal de Prangins, le préavis n° 31 devient caduque.*

*"Conformément aux articles 110 et ss. LEDP :  
La demande de référendum doit être annoncée par écrit à la Municipalité dans un délai de 10 jours, dès l'affichage des décisions du Conseil communal".*

Pour le Bureau du Conseil communal :

Le président :

La secrétaire :

Patrick VALLAT

Karine TEIXEIRA FERREIRA